

DEPARTEMENT
SAVOIE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
13	09	13

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2024

DATE DE LA CONVOCATION 09/09/2024 L'an Deux Mille vingt quatre et le 16 septembre à 19 heures 30

DATE D'AFFICHAGE 09/09/2024 Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Peggy Viola, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon, Frédéric Thomas, Cyril Durand, Fabrice, Nathalie Jacquier, Benjamin Bou Aziz, Carlos Coelho

Représentés : Patrick Bastien (pouvoir à Antoine Huynh), Clarence Appell (pouvoir à Peggy Viola), Fabrice Mermin (pouvoir à Brigitte Simon).

Absents : Jean-Christophe Eichenlaub,

Secrétaire de
séance : Cyril Durand

DELIBERATION N°3 : Décision modificative N°1

Afin de régulariser les écritures d'ordres des frais d'études concernant les travaux du local de la Poste sur le budget 2024 , il est nécessaire de modifier la répartition des dépenses et recettes en investissement comme suit :

Dépenses d'investissement : Compte 2135 - 041	+ 1380 €
Recettes d'investissement : Compte 203 - 041	+ 1380 €

Cette décision est liée à un dépassement du montant de l'étude qui a été payée pour l'aménagement de LA POSTE, étant précisé que cette étude a fait par ailleurs l'objet d'un remboursement.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Approuve cette décision de modification n°1 pour l'année 2024

Fait à le MONTCEL, le 17/09/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Antoine HUYNH

Le secrétaire de séance,
Cyril DURAND

